

MARIN (*Arthur-Charles*), Major de la Force Publique (Montignies-sur-Sambre, 29.10.1883 — Watermael, 3.12.1927). Fils de Prosper-Joseph et de Maréchal, Églantine-Désirée.

Engagé au 12^e de ligne le 2 novembre 1898, Marin fut nommé caporal le 7 du même mois et sergent le 30 avril 1901. Il prorogea son engagement jusqu'à servir sans interruption et mourut sous l'uniforme en 1927.

C'est le 30 avril 1908 qu'il fut détaché provisoirement à l'Institut Cartographique. Il venait du 3^e de ligne auquel il avait été affecté avec le grade de sous-lieutenant le 27 décembre 1907. Faux départ, car Marin reprit sa place au régiment à dater du 25 novembre 1911. Quelques mois plus tard, le 1^{er} juillet 1912, il était nommé lieutenant et deux jours après, détaché au service de la Colonie. Cette fois, il mettait le cap vers l'Afrique et allait y servir durant 16 ans. Davantage encore, pensait-il, mais la mort le surprit au cours d'un congé en Belgique.

La guerre lui avait donné l'occasion de manifester particulièrement sa valeur militaire et sa grande endurance. Il avait fait partie du contingent belge mis par le Gouvernement à la disposition du général Aymerich, officier français ayant le commandement des opérations dirigées contre le Cameroun. On se rappelle que l'intention première de la Belgique avait été de laisser le Congo en dehors du conflit. Vain espoir. Les attaques allemandes à la frontière orientale modifièrent les plans primitifs. Seules ou secondant les alliés, les troupes de la Force Publique entrèrent en action. Et c'est ainsi que Marin fut jeté à la conquête de Molundu, position située sur la N'goko, d'où les Allemands menaçaient la Basse-Sangha. Aymerich, chargé de ce secteur, avait demandé au Gouvernement belge le concours de 150 hommes, « bien pourvus en munitions et artillerie ». Le lieutenant Bal fut envoyé d'abord et arriva devant Molundu le 2 décembre 1914, après une marche exténuante. Le 14, Marin, qui était depuis le 30 avril commandant en second lui amenait un renfort de 225 hommes. La part qu'il prit à l'affaire est soulignée par son élévation au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Ces mêmes circonstances lui valurent du reste d'être fait chevalier de l'Ordre de la Couronne le 26 mars 1915.

A cette époque, Marin était toujours en pleine action, marchant vers Lomie, le long d'une piste si mauvaise que l'ennemi la jugeait impraticable. Il se rendit compte qu'elle ne l'était pas en voyant paraître nos hommes qui le refoulèrent sur Monzo, position qui capitula le 1^{er} juin. Marin dirigea ensuite la poursuite, ralentie par les postes de résistance ennemis établis en forêt. Il la mena jusqu'à l'extrême limite du possible. Une halte fut nécessaire pour permettre aux hommes de se reprendre et d'attendre leurs approvisionnements. Elle dura de juillet à octobre 1915 dans des conditions matérielles qui touchaient à la disette. La santé des Blancs souffrit à tel point de la situation que la compagnie de Marin par exemple fut signalée comme n'ayant plus qu'un sous-officier ! Les munitions elles aussi patissaient sous l'action du climat et devenaient inutilisables.

A cette troupe exténuée, Aymerich demanda pourtant un suprême effort. Fin octobre, l'offensive reprit sur Yaounde. Le capitaine Marin assurait la défense de la ligne d'étapes de Dumu-Station vers l'avant. Par deux fois, il dut reconquérir le poste de Gele-Oundi, que les Allemands ne voulaient pas abandonner.

Yaounde tomba le 1^{er} janvier 1916, et la chute de cette position mit fin aux opérations militaires. Les compagnies belges de Marin et Bal rentrèrent au Congo après une campagne qui fut dite « essentiellement de fatigues et de privations ». Aymerich, dans un ordre du jour, félicita du reste les troupes pour leur tenue et leur succès. Parlant du contingent belge, il s'exprime en ces termes : « J'adresse aux hommes le tribut des éloges qu'ils ont mérité par leur

» bravoure au feu, par la patience et l'abnégation » dont ils ont fait preuve toute la durée de cette » longue et pénible campagne... C'est pour moi » un grand honneur d'avoir eu sous mes ordres » pendant quelques mois de si vaillantes troupes ». Quant à Marin personnellement, on put dire de lui qu'il fut « une des plus belles figures coloniales », d'un loyalisme et d'un dévouement absolus, « principalement dans les moments critiques ».

Nommé capitaine commandant le 18 décembre 1916, il resta détaché au service de la colonie (hors cadre). Le 26 septembre 1925, il fut nommé major. Son étoile continuait à monter. D'autant plus qu'à ses qualités d'ordre professionnel, il joignait tant de générosité, de bonté simple et cordiale envers tous, qu'il était aimé tant de ses subordonnés que de ses collaborateurs, qu'ils fussent blancs ou noirs.

Sa mort consterna tous ceux qui l'avaient connu. Ses obsèques eurent lieu au milieu d'une foule d'amis ou de compagnons d'armes, bouleversés par la disparition d'un homme qu'ils estimaient et qui avait su conquérir leur cœur.

Marin était chevalier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold, Croix de guerre avec palme, Croix militaire, chevalier de la Légion d'honneur et Croix de guerre française, porteur de l'Étoile de service en or, de la Médaille commémorative 1914-18, de la Médaille de la Victoire, ainsi que de la Médaille des Campagnes d'Afrique.

9 juillet 1953.

[F. D.]

Marie-Louise Corneliau.

Trib. cong., 15 décembre 1927, p. 1. — *Ess. col. et marit.*, 19 janv. 1928, p. 11. — *Les Camp. col. belges*, 1914-18 (Brux., 1927-1932).